



DOCUMENT PRESENTE PAR JEAN-MICHEL COUVE LORS DE LA  
REUNION DU GROUPE/ACTION :

Le Vendredi 03/07/20  
Au Mas des Portes de Provence

A laquelle étaient présents les membres suivants : Jean-Louis Banes, Carole Blion, Claude Cavalie, Guy Cappe, Yvette Establet, Marie Franqueza, Marie-Christine Hamel, Régine LeGal, Liliane Maillard, Bernard Mignucci, Chantal Passeron, Annick Pellerin, Marie Tagliaferri, Georges Taillade.

Les évènements survenus depuis le début de l'année ont notablement impacté notre démarche.

Les campagnes et les élections du 1<sup>er</sup> tour des municipales, le confinement puis le 2<sup>ème</sup> tour des municipales auront d'autant plus freiné nos actions que, durant pratiquement toute cette période, j'ai connu des ennuis de santé.

Nos dernières réunions se sont tenues :

- Le 31/01/20 pour le Gr./Action, au restaurant Terracota à Grimaud.  
(cf. le **compte-rendu** )
- Le 07/02/20 pour le COSC, au Collège Pierre de Coubertin au Luc-en-Provence

Depuis, donc, 5 mois nous n'avons pu organiser de rencontres entre nous ni avec la plupart de nos experts scientifiques.

Il n'empêche que certaines actions ont pu être menées à bien. Entre autres :

- L'excellent mémoire 2019/2020 du groupe des étudiantes de Licence Pro/Tourisme de l'Université de Toulon- La Garde, remis le 20/02, sous le titre : « Le territoire Maures-Estérel, candidat au label UNESCO-GEOPARC ». (cf. [le mémoire](#) )
- Nous avons cosigné l'avenant à la Convention CNRS/MDD qui prescrit une baisse de son montant de 7.200€ à 4800€ TTC et son expiration au 30/11/2020.  
(Rappel de l'obtention d'une subvention de 20.000€ pour les années 2020 et 2021).
- Nous avons poursuivi la refonte de notre site **WWW.maures-developpement.fr** . Je tiens à remercier Bernard et Nadia pour leur participation à ce travail. D'autres modifications devront y être apportées d'ici la fin de cette année. (cf. [le Site](#) )
- Un important travail de conception du dossier cartographique pour présenter au mieux notre projet a été réalisé avec et grâce à Pierre Laville que je tiens à remercier tout particulièrement. Il s'agit pour l'instant de **4 cartes** imageant : le périmètre Maures-Estérel dans le Var, les 46 communes « Cœur de l'UG », les 24 communes « Portes de l'UG », les intercommunalités concernées par l'UG. (cf. [le dossier cartographique](#) )

## PLAN de CHARGE pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2020

\_ Lors de notre AG de Décembre 2019, nous avons prévu que, cette année, devrait être réalisé l'inventaire des ressources et des sites géologiques ( géo- paléo- archéo-....) ainsi que de nos atouts touristiques :

- Les travaux des étudiantes de licence Pro/Tourisme concernant l'inventaire des atouts patrimoniaux et des hébergements touristiques sur le territoire pourrait y pourvoir. Encore que les données relevées datent de .....2011 !!!.
- Par ailleurs, JM Lardeaux m'a informé que les membres du COSC pourront, d'ici la fin de l'année, présenter leur rapport d'instruction des dossiers avant leur soumission à L'UNESCO

(Commission régionale ..... Comité national des UNESCO-GEOPARCS ).

\_ **Il avait été, aussi, convenu**, que nous poursuivrions la refonte du site. Après une dernière réunion avec Edouard Thommeret, créateur et hébergeur du site, le 02/11/2019, Nadia a procédé à plusieurs modifications. Il est maintenant prévu de contacter Sylvain Meunier, professionnel de l'internet à Cavalaire (ancien collaborateur d'Annick Napoléon) pour reprendre certains défauts de l'existant et nous faire des propositions d'amélioration de la navigation. Un contact sera établi avant le 15/07.

\_ **Nous avons, aussi, envisagé de visiter les 2 UNESCO-GEOPARCS** de Haute-Provence et du Lubéron. Celle concernant l'UG de Haute-Provence sera prioritaire car ce territoire labellisé est géré par une « Entente intercommunale ». Or, nous pourrions choisir un tel dispositif pour porter notre dossier à l'UNESCO et envisager d'en faire la structure gestionnaire du futur UNESCO-GEOPARC/ Maures-Estérel. Encore faudrait-il que nous discutons de cette possibilité avec les responsables de Haute-Provence.

Les « Ententes intercommunales » sont des structures prévues par le Code général des Collectivités territoriales (CGCT : cf.Art. 5221-2) qui permettent à des collectivités (communes, intercommunalités et syndicats intercommunaux) de se regrouper pour créer et gérer des projets territoriaux communs. (cf. [Legifrance](#)).

Cette éventualité avait été évoquée lors de notre rencontre (BM et JMC) avec Roland Bertora en Janvier dernier. Celui-ci était, alors, adjoint au Maire de St-Raphaël et Président de la Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée (la CAVEM).

Il nous avait exprimé ( tout comme Frédéric Masquelier, Maire de St Raphaël, réélu au 1<sup>er</sup> tour aux municipales) son intérêt à l'intégration de l'Estérel à notre projet.

Aussi, nous allons reprendre contact avec eux pour préciser cette opportunité.

Il est possible que les nouveaux Présidents de la CAVEM, des ComCom « Golfe de St Tropez », « Cœur du Var », « Méditerranée Porte des Maures », « Vallée du Gapeau » ainsi que certains maires du Bassin hyérois soient intéressés à participer à un tel projet de valorisation de leurs territoires.

En tous cas, cette hypothèse mérite d'être étudiée à fond avec la perspective d'inscrire dans notre dossier, d'ici la fin de l'année, une

proposition de structure porteuse de notre candidature au label auprès de l'UNESCO.

**Dans les semaines qui viennent**, il nous faudra, aussi, reprendre les budgets prévisionnels que nous avons voté en AG et ceux que nous avons affichés dans notre dossier de demande de subvention au Conseil régional. Celle-ci s'élève à 20.000€, dont nous avons perçu une 1<sup>ère</sup> tranche de 10.000€ cette année, les 10.000€ restants étant conditionnés au respect de nos prévisions de dépenses de 70.000€ pour l'ensemble de l'action qui, selon nous, nécessitait ce montant de subvention sollicitée.

Nous avons, aussi, demandé à être inclus, pour un montant de 12.000€, dans le programme du « Contrat de Transition Ecologique » (CTE) partenarial entre le « Syndicat mixte du massif des Maures » (le S3M) et l'Etat pour pouvoir émarger aux soutiens financiers alloués à ces CTE. Avec B.Mignucci en décembre dernier, nous avons rencontré, à ce sujet, le Sous-Préfet de Draguignan, Eric de Wispelaere qui nous avait proposé de solliciter ces moyens dans le cadre du « Fonds national d'aménagement et développement du territoire » ( le FNADT ).

Notre demande a été rejetée par Christine Amrane, présidente du S3M, à la raison invoquée que notre projet n'était pas assez avancé !!!!!....alors que le soutien sollicité avait pour but, justement, de faire avancer le dossier.

Quoiqu'il en soit, il va nous falloir, d'ici l'automne, monter pour l'année 2020, un budget prévisionnel rectificatif intégrant les **70.000€** de dépenses prévues, montant qui conditionne l'attribution par la Région des 20.000€ de subvention sur les 2 années 2020 et 2021.

Nous pourrions inclure dans ce nouveau prévisionnel les coûts d'un(e) chargé(e) de mission qu'on pourrait fixer, par exemple à 1/3 temps (+ ou – 2000€ brut par mois. Pour une somme de : 24.000€/an. Soit **48.000€/ 2 ans**).

Auxquels on ajoutera : CNRS : 4800€ TTC x 2ans= **9600€**.

Ce qui correspondrait déjà à 48.000 + 9600= **52.600€** sur les **70.000€** que nous avons affichés dans notre dossier de demande de subvention.

\_ En Septembre 2015, nous avons cosigné une Convention-cadre de 3 ans avec l'Université de Toulon- La Garde.

Ainsi, sous l'autorité de leur professeur, Mr Olivier Saïssi, les étudiants de Licence Pro/ Métiers du Tourisme et des Loisirs ont en 2017, 2018 et 2019 rédigé et présenté un mémoire ayant pour thème notre projet de labellisation à l'UNESCO.

Cette année encore et sans qu'il soit besoin de signer un avenant de prorogation à la Convention-cadre, 4 étudiantes ont présenté le mémoire que j'évoquais précédemment sur les atouts et les hébergements touristiques de notre territoire (maintenant Maures-Estérel).

Je tiens à souligner l'excellent travail qu'elles ont réalisé à cette occasion et à les en remercier chaleureusement.

Bien que les données relevées dans ce rapport aient été celles publiées par les organismes du Tourisme du Département (datant, pour beaucoup, de 2011), ces inventaires pourront constituer une base de référence pour le volet/ développement durable du Tourisme dans le territoire.

**Un nouveau contact devra être établi, dans les jours à venir, avec Mr Xavier Leroux**, qui a été élu récemment Président de l'Université de Toulon-La Garde pour solliciter le renouvellement d'une Convention de partenariat, pluriannuelle, si possible.

X.Leroux, qui était auparavant Directeur de la Faculté de Lettres et Sciences humaines de L'Université avait clairement soutenu notre collaboration. Je compte lui demander une collaboration, cette fois, avec le **Master mention Hôtellerie/Tourisme**, spécialité Management des Projets Touristiques durables.

Un thème serait intéressant pour nous en cette prochaine année universitaire 2020/2021 : **« Pour notre territoire Maures-Estérel, quelle valorisation attendre, en général, d'un classement à l' UNESCO et, plus particulièrement, d'un label UNESCO-GEOPARC ?? ».**

Au-delà de ce plan de charge constitué d'actions ponctuelles qu'il nous faudra conduire d'ici la fin de l'année pour faire avancer le dossier, nous devons, aussi, nous interroger sur l'image qu'a pu susciter jusqu'alors notre association au regard de ses propres membres et estimer quel aura pu être notre impact sur les populations, les décideurs économiques ainsi que sur les élus départementaux. Bref, porter un regard critique sur les résultats que nous avons obtenus par rapport aux objectifs que nous nous étions fixés en Novembre 2017, lors de la reprise du projet de label UNESCO.

### **Beaucoup de chemin a été parcouru :**

-Techniquement, nous avons bien avancé grâce aux liens que nous avons noués et entretenus avec les scientifiques et universitaires.

-Budgétairement, nous avons bien tenu le coup, grâce, en particulier, à Carole que je tiens à remercier pour son engagement et ses compétences.

-Médiatiquement, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir été très bien couverts par Var-Matin qu'on peut, aussi, remercier.

### **En revanche, pour plusieurs raisons, les contacts avec les chefs d'entreprise n'ont pas été menés à terme.**

Forts de la finalisation de la refonte du site, de la production prochaine du rapport des scientifiques et de notre choix d'une structure porteuse à l'UNESCO, nous serons en mesure de relancer notre démarche auprès d'eux.

En ce qui concerne **le monde des élus**, je rappelle le sens de notre démarche lors de la relance en 2017 : nous étions convenus de ne pas les solliciter tant que nous n'aurions pas concrétisé notre projet pour leur proposer, s'ils étaient intéressés, de prendre le relais.

Nous n'en sommes pas loin. Le rapport des scientifiques ainsi que des précisions sur les possibilités de créer une « Entente intercommunale », structure porteuse de la candidature, devraient nous permettre d'organiser, d'ici la fin de l'année, une campagne de communication auprès d'eux.

Reste, enfin, à prévoir un nouvel appel à cotisations et contributions pour 2020, conformément aux décisions prises lors de notre AG de Décembre dernier.

Mais, pour lancer cet appel, il faudrait y adjoindre des nouvelles sur les avancées dont nous pouvons nous prévaloir.

A ce titre, peut-être faudrait-il envisager une nouvelle AG à l'automne. A coupler, sans doute, d'une présentation imagée par les experts des grandes lignes du rapport qu'ils destineront à L'UNESCO.

-----